

**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY**  
**DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL**  
**SEANCE DU 09 JANVIER 2026**

L'an deux mil vingt-six, le neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le cinq janvier deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIVIERE, Maire.

**Etaient présents :** Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Carole MACHARES, Ronan LE GALL DU TERTRE, Mélodie LEGALLOIS, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA, Yvon PERROT.

**Absents excusés :** Ronan LE GALL DU TERTRE pourvoit à Madame Fan LAVOISÉ, Yvon PERROT

**Absents non excusés :**

**Secrétaire de séance :** Monsieur Stéphane BRULARD

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Monsieur Stéphane BRULARD a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 05 novembre 2025.

**Demande de subvention au titre du FDI et du fonds de concours de l'Agglo de Dreux 2026 pour l'aménagement paysagé du stade**

Le conseil municipal approuve les projets concernant les travaux d'aménagement paysagé du stade pour l'année de 2026 pour un montant total de 6 060,00 € HT.

Il sollicite à cet effet une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2026 et du fonds de concours de l'Agglo de Dreux pour cette réalisation. Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

F.D.I. (30%)	1 818,00 €
Fonds de concours (26,6%)	1 611,96 €
	<b>SS-TOTAL</b>
Autofinancement	3 429,96 €
	<b>Total des dépenses</b>
	<b>6 060,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre du FDI 2026 et du fonds de concours de l'Agglo de Dreux et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, a voté à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Jacques RIVIERE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Prefecture le : 13/01/2026  
Et publication ou notification du : 13/01/2026  
AUNAY SOUS CRECY, le 13/01/2026

